

**Les élus.es et partenaires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau appellent à une mobilisation régionale et à la création d'une cellule de crise face à la fermeture indéterminée de Produits forestiers Résolu**

**Gracefield, le 9 octobre 2024** – La fermeture et l'arrêt complet des opérations de l'usine Produits forestiers Résolu à Maniwaki, à compter du 20 décembre 2024 et pour une durée indéterminée, menacent directement des centaines d'emplois dans l'industrie forestière et mettent en péril l'économie de la Vallée-de-la-Gatineau.

Cette industrie, véritable pilier économique, soutient un large écosystème d'entreprises locales. Dans ce contexte, les élus.es de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, des acteurs du milieu de l'industrie forestière et la Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau lancent un appel urgent à la mobilisation régionale avec la création d'une cellule de crise pour ainsi faire face à cette situation critique.

**Un choc économique majeur dans une région hautement dépendante du secteur forestier**

Selon les dernières données de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO), plus de 2 700 emplois directs et indirects dépendent de l'activité forestière dans la région. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau occupe le taux de dépendance économique à l'industrie forestière le plus élevé de tout l'Outaouais en se classant 8<sup>e</sup> sur 105 des MRC du Québec.<sup>1</sup>

Cela montre à quel point la région est vulnérable aux changements dans ce secteur. La fermeture indéterminée de l'usine pourrait déclencher une crise économique dans la Vallée-de-la-Gatineau, avec des répercussions en cascade sur d'autres secteurs importants comme le transport, la machinerie, les services forestiers et la transformation du bois.

**Création d'une cellule de crise pour répondre à l'urgence**

Face à cette situation alarmante, la MRC Vallée-de-la-Gatineau en collaboration avec plusieurs partenaires, annoncent la création d'une cellule de crise qui rassemblera les principaux acteurs régionaux, les élus et les représentants de l'industrie. L'objectif est de développer des solutions à court et long terme pour atténuer les effets de la fermeture de l'usine Résolu.

**Les priorités immédiates de la cellule de crise sont :**

1. **Trouver des solutions durables** : Identifier des options pour optimiser nos méthodes de travail et renforcer notre compétitivité, tout en préservant la viabilité de notre main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie forestière et en intégrant des pratiques durables.

---

<sup>1</sup> Référence : Gagnon, Lynda et Iacob Gagné-Montcalm (2020). L'industrie forestière. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, [Observatoire du développement de l'Outaouais](#)

## **Communiqué de presse**

*Pour diffusion immédiate*

2. **Prévenir le reclassement des travailleurs :** Protéger les emplois et maintenir l'intégrité de l'infrastructure forestière régionale, tout en évitant la dispersion des employés vers d'autres secteurs et en minimisant les risques lors de la reprise et de la stabilisation des marchés.
3. **Accélérer la refonte du régime forestier :** Obtenir des mesures transitoires à court terme pour offrir plus de flexibilité dans le régime actuel, garantissant ainsi la continuité de l'industrie et atténuant les impacts sur l'économie régionale.

### **Citation :**

« Nous sommes en situation d'urgence et nous avons moins de 2 mois. Nous devons agir maintenant pour protéger les emplois et l'économie de la Vallée-de-la-Gatineau. La création de cette cellule de crise marque le début d'une mobilisation régionale sans précédent. Nous rassemblons élus, entrepreneurs forestiers, acteurs économiques et communautés autochtones pour passer en mode action, en mode solution. Les idées seront priorisées et mises en œuvre rapidement pour stabiliser la situation à court terme, tout en planifiant des solutions durables. Je m'engage à faire entendre nos besoins à Québec. Si certains élus provinciaux n'ont pas encore compris l'urgence de la situation, ils le réaliseront très vite. Nous allons les mettre en mode solution aussi. Il faut que ça bouge ! » a déclaré Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

« L'industrie forestière, c'est le pilier principal de notre l'économie ici. C'est notre plus importante source d'activité manufacturière, avec des milliers d'emplois directs et indirects en jeu. La fermeture complète des opérations de Résolu, c'est un effet domino sur toute la chaîne d'approvisionnement : de la récolte à la transformation, en passant par les services forestiers et les commerces locaux. Chaque emploi perdu a un impact sur toute la région. On ne peut pas juste attendre les bras croisés. La Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau veut être en première ligne dans cette mobilisation pour assurer un avenir prospère à notre région », a déclaré Mike McConnery, Président de la Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau.

« Malgré les défis du marché, la forêt demeure un moteur d'innovation et une solution durable pour des enjeux clés comme l'habitation et l'environnement. Notre priorité est de protéger cette industrie et sa main-d'œuvre qualifiée. Un reclassement, c'est inacceptable. Il faut défendre nos emplois et protéger notre structure opérationnelle pour être prêt à rebondir. On ne peut pas se permettre de se fragiliser davantage et perdre notre monde. Des solutions existent, et je suis content de voir toute cette mobilisation régionale aujourd'hui. La nouvelle cellule de crise va rapidement identifier des options pour soutenir nos travailleurs après le 20 décembre, et voir comment on peut optimiser notre compétitivité. Cela nous permettra d'engager le dialogue avec le gouvernement et d'accélérer la refonte du régime forestier, qui nécessite plus de flexibilité » a déclaré Patrick Feeny, directeur général de la Société sylvicole de la Haute-Gatineau et de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs de la Gatineau (CSEG), dans le domaine du transport de bois en forêt.

### **Un secteur forestier vital pour la région**

Le territoire forestier de l'Outaouais, composé à 80 % de forêts publiques, joue un rôle central dans l'économie de la Vallée-de-la-Gatineau. Sa diversité en essences feuillues et résineuses, combinée à la richesse écologique de ses 23 écosystèmes forestiers exceptionnels, en fait une zone précieuse tant sur le plan économique qu'environnemental.

Faits saillants : L'industrie forestière de l'Outaouais<sup>2</sup>

- Plus de 100 entreprises de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation ;
- Une contribution au PIB régional de 341,4 M\$ ;
- Secteur manufacturier le plus important de la région ;
- 2 700 emplois directs, représentant 130 M\$ en salaires (données de 2016), actualisé à près de 165 M\$ en 2024.

Le territoire forestier de l'Outaouais s'étend sur 27 785 km<sup>2</sup>, soit 8 % du territoire forestier productif du Québec. Notre région se distingue par la diversité de ses essences feuillues et résineuses, rendant les opérations de récolte complexes, mais vitales pour l'industrie.

**-30-**

#### **Pour plus d'informations :**

Natacha Desjardins  
Agente de communication  
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
819 463-3241, poste 251  
[ndesjardins@mrcvg.qc.ca](mailto:ndesjardins@mrcvg.qc.ca)

---

<sup>2</sup> Référence: Gagnon, Lynda et Iacob Gagné-Montcalm (2020). L'industrie forestière. Dans C. Doucet (dir.), État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – 2020, [Observatoire du développement de l'Outaouais](#)